

**PAR COURRIEL**

Le 13 mars 2017

L'honorable Mélanie Joly  
Ministre du Patrimoine canadien  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la ministre,

**Objet : Restauration du Programme de contestation judiciaire**

Nous nous réjouissons de la décision qu'a prise votre gouvernement de rétablir le financement du Programme de contestation judiciaire (PCJ). Nous vous félicitons pour votre engagement à « travailler sans relâche pour que le Canada soit plus diversifié, inclusif et équitable ». Nous partageons en outre les attentes de la ministre de la Justice selon qui le rétablissement du PCJ « élargira l'accès à la justice pour les groupes vulnérables et les communautés de langue officielle ».

Depuis sa création, le PCJ a pour mandat de protéger et de promouvoir l'égalité réelle et l'accès à la justice à l'intention des groupes défavorisés et des communautés minoritaires de langue officielle. La décision d'élargir le mandat du PCJ afin d'y inclure une gamme plus vaste de droits linguistiques, et en particulier les dispositions de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* qui visent à appuyer le développement des communautés de langue officielle, est parfaitement cohérente avec l'objectif historique du PCJ.

Cependant, en élargissant l'objectif des droits de la personne du PCJ de façon à y intégrer les revendications prévues aux articles 2, 3, 7 et 27 de la *Charte*, sans exiger une concentration sur les droits à l'égalité sauf en ce qui concerne l'article 27, votre gouvernement semble avoir abandonné l'engagement crucial à protéger et à promouvoir l'égalité réelle et l'accès à la justice pour les groupes défavorisés et les communautés minoritaires de langue officielle.

Nous craignons vivement qu'en renonçant au mandat historique du PCJ, on ouvre la porte à la possibilité que des fonds soient sollicités et octroyés à l'égard de revendications en vertu de la *Charte* qui seraient susceptibles de miner gravement à votre gouvernement et à notre objectif

commun visant à faire du Canada une société davantage diversifiée, inclusive et équitable, plutôt que de les renforcer.

Nous soulignons en particulier le fait qu'en l'absence d'un tel mandat, le financement du PCJ puisse servir à appuyer des contestations visant les restrictions imposées à l'incitation à la haine, les protections accordées aux communautés minoritaires de langue officielle, les plafonds des dépenses électorales et politiques, les protections pour les victimes d'agressions sexuelles au sein du système de justice pénale, les droits des LGBTQ, le libre choix des femmes en matière de procréation, les mesures d'action positive, le système de santé subventionné par l'État à payeur unique, et bien d'autres gains si âprement acquis en faveur des personnes et groupes défavorisés au sein de la société canadienne.

Nous sommes en outre profondément déçues de noter la suppression du cadre de responsabilisation axé sur la communauté du PCJ, reconnu à l'échelle internationale, sans que soit mise en place une autre forme de structure de gouvernance afin de veiller à ce que le Programme et les décisions des comités d'experts protègent et promeuvent l'égalité réelle et l'accès à la justice pour les groupes défavorisés et les communautés minoritaires de langue officielle ou encore pour assurer la participation de ces groupes à la prise de décisions concernant l'exercice de leurs droits garantis par la *Charte*.

Nous sommes tout particulièrement inquiètes de constater qu'une exigence cruciale du PCJ ne s'applique plus, soit celle voulant que la composition et l'expertise des comités reflètent et représentent la diversité et l'expérience des communautés défavorisées et minoritaires de langue officielle. Dorénavant, les membres des comités d'experts seront choisis par un comité de sélection nommé par le gouvernement. Les comités d'experts seront plutôt composés de « personnalités du domaine juridique telles que d'anciens juges » qui « relèveront » simplement de l'organisation choisie pour gérer le PCJ, sans exiger que ces membres soient imputables vis-à-vis des communautés concernées.

Votre gouvernement a reconnu que le manque de diversité au sein de la magistrature canadienne constituait un grave problème d'accès à la justice. Et pourtant, d'anciens juges qui, par définition, doivent cesser tout lien avec la communauté dès leur nomination à la magistrature, sont considérés comme le type de membres les mieux placés pour prendre des décisions en matière de financement du PCJ. Cette conception de l'indépendance et de l'expertise des membres des comités démontre un grave manque de considération pour les groupes défavorisés et les communautés minoritaires de langue officielle et ne fait que renforcer la perte que représente la suppression du cadre de responsabilisation du PCJ.

Aucune proposition n'a été mise de l'avant, ni aucun appui n'a été exprimé en faveur d'une réorientation aussi fondamentale du PCJ, que ce soit au cours des vastes consultations menées par votre ministère ou dans le cadre des audiences tenues devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne. En réalité, le message clair envoyé à votre gouvernement portait sur la nécessité de moderniser et d'élargir le PCJ de manière à protéger et promouvoir de manière plus efficace l'égalité réelle et l'accès à la justice pour les groupes les plus défavorisés et vulnérables au sein de la société canadienne.

Dans le cadre du rétablissement du PCJ, nous vous exhortons par conséquent ainsi que votre gouvernement à réaffirmer que le mandat du PCJ demeure celui de protéger et promouvoir de manière plus efficace l'égalité réelle et l'accès à la justice pour les groupes et les communautés minoritaires de langue officielle historiquement défavorisés.

Nous vous prions en particulier à veiller à ce que 1) les membres du comité de sélection du comité d'experts chargé des droits en matière de langues officielles et du comité d'experts chargé des droits de la personne; 2) les personnes nommées aux deux comités respectivement des droits en matière de langues officielles et des droits de la personne et ; 3) l'organisme indépendant choisi pour gérer et mettre en place le PCJ, possèdent toutes et tous non seulement une expertise démontrée mais également un engagement solide envers l'objectif consistant à protéger et promouvoir l'égalité réelle et l'accès à la justice à l'intention des groupes défavorisés et des communautés minoritaires de langue officielle.

Nous vous enjoignons également à veiller à ce que l'accord de contribution entre votre gouvernement et l'organisme indépendant chargé de gérer et de mettre en place le PCJ comprenne une condition expresse précisant que le mandat du PCJ consiste à protéger et à promouvoir l'égalité réelle et l'accès à la justice à l'intention des groupes défavorisés et des communautés minoritaires de langue officielle, et que ce mandat soit en outre expressément inscrit dans les documents du gouvernement et les descriptions du PCJ.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre appui collectif à la demande de l'Association du barreau autochtone en vue d'inclure les droits prévus à l'article 35 (soit les droits ancestraux et issus de traités) dans le mandat du PCJ tel que rétabli, conformément à l'engagement du Premier ministre Trudeau à « mettre intégralement en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation », notamment les appels à l'action de la CVR en matière de justice et d'équité pour les Autochtones dans le système judiciaire.

Dans l'attente de recevoir votre réponse, nous espérons avoir l'occasion de vous rencontrer, dès que cela vous sera possible, dans l'optique de poursuivre un dialogue positif et de progresser vers notre

objectif commun de rétablir un Programme de contestation judiciaire vigoureux, efficace et revitalisé.

Nous vous prions, Madame la ministre, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux,



Martha Jackman, Co-présidente, Comité national de direction

Amy Salyzyn, Co0présidente, Comité national de direction

Association nationale Femmes et Droit



Jewelless Smith, Présidente

Anne Levesque, Présidente, Comité des droits de la personne

Conseil des Canadiens avec déficiences

Au nom de,

Koren Lightning-Earle, Présidente

Association du Barreau Autochtone

Béatrice Vaugrante, Directrice générale

Amnistie internationale Canada francophone



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Alex Neve, Secrétaire général  
Amnesty International Canada

Nicole Fillion, Coordonnatrice  
Ligue des droits et libertés

Mélanie Sarazin, Présidente  
Fédération des femmes du Québec

Pauline Worsfold, Présidente  
Coalition canadienne de la santé

Ann Decter, Directrice de la défense de l'intérêt public et aux politiques  
YWCA Canada

Rushdia Mehreen, Coordinatrice  
Voices-Voix

Brent Patterson, Directeur politique  
Conseil des Canadiens

Hailee Morrison, Chef de la direction  
Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes

Harriett McLachlan, Présidente  
Canada Without Poverty

Vincent Calderhead, Chef de la direction  
Comité de la Charte et des questions de pauvreté



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Mitchell Goldberg, Président  
Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés

Rita Morbia, Directrice générale  
Inter Pares

Jennifer Henry, Chef de la direction  
KAIROS

Carmela Hutchison, Présidente  
Réseau d'action de femmes handicapées (RAFH) Canada

Diana Majury, Présidente  
Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry

Morna Ballantyne, Directrice générale  
Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Bruce Porter, Chef de la direction  
Social Rights Advocacy Centre

Alia Hogben, Chef de la direction  
Canadian Council of Muslim Women

Maïra Martin, Directrice générale  
Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

Angela Cameron, Présidente du comité nationale  
Alliance féministes pour l'action internationale



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Amanda Dale, Chef de la direction  
Clinique juridique commémorative Barbra Schlifer

Annabel Webb, Co-fondatrice et présidente  
Tracey McIntosh, Coordinatrice  
Justice for Girls

Rafia Haniff-Cleofas, Présidente  
Canadian Association of Muslims with Disabilities

Elizabeth Dandy, Directrice  
Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Hodan Ahmed, Agente de liaison  
Canadian Association of Muslim Women in Law (CAMWL)

Tim McSorley, Coordonnateur national  
Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles

Shalini Konanur, Chef de la direction  
South Asian Legal Clinic of Ontario

Avvy Yao-Yao Go, Directrice  
Metro Toronto Chinese & Southeast Asian Legal Clinic

Gwen Brodsky, Directrice  
Poverty and Human Rights Centre



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Louisa Russell, Chef de la direction  
Vancouver Rape Relief and Women's Shelter

Mohamed Boudjenane  
Fédération Canado-Arabe

Irene Tsepnopoulos-Elhaimer, Chef de la direction  
Women Against Violence Against Women (WAVAW) Rape Crisis Centre

Susan Harney, Présidente  
Coalition of Child Care Advocates of BC

Tannis Braithwaite, Directrice générale  
Poverty and Human Rights Centre

Margaret Rao, Présidente  
Canadian Unitarians for Social Justice

Sunny Marriner, Chef de la direction  
Ottawa Rape Crisis Centre

Nathalie Goulet, Directrice  
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

Ken Neumann, Directeur national pour le Canada  
Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie des services et industries connexes

Robert Lattanzio, Directeur général  
ARCH Centre du droit des personnes handicapées



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Brendan Wong, Présidente  
Federation of Asian Canadian Lawyers (Ontario)

Lise Martin, Chef de la direction  
Hébergement femmes Canada

Richard Elliott, Directeur général  
Réseau juridique canadien VIH/sida

Nigel Barriffe, Président du conseil d'administration  
Urban Alliance on Race Relations

Kathleen Ruff, Directrice  
RightOnCanada.ca

Gail Davidson, Chef de la direction  
Lawyers' Rights Watch Canada

Donna Franey, Chef de la direction  
Dalhousie Legal Aid Service

Jeremy Dias, Directeur général  
Centre canadien pour la diversité des genres et de la sexualité

Susan Bazilli, Directrice  
International Women's Rights Project

Stefanie Lomatski, Coordinatrice  
Sexual Assault Network Ottawa



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Ben McDonald, Porte-parole  
Alternatives North

Shaun Fluker, Chef de la direction  
Public Interest Law Clinic – University of Calgary Faculty of Law

Jennifer Maccarone, Présidente  
Association des commissions scolaires anglophones du Québec

Emmanuelle Bernheim, Rédactrice francophone  
Natasha Bakht, Rédactrice anglophone  
Revue Femmes et Droit

Elisabeth Ballermann, Secrétaire trésorière  
Le Syndicat national des employées et employés généraux et du secteur public

Sandeep Prasad, Directeur général  
Action Canada pour la santé et les droits sexuels

Ryan Peck, Chef de la direction  
HIV & AIDS Legal Clinic Ontario (HALCO)

John McKinnon, Directeur  
Injured Workers' Consultants Community Legal Clinic

Mary Marrone, Directrice des services juridiques et promotion des droits  
Centre d'action pour la sécurité du revenu

Natalie Drolet, Chef de la direction  
West Coast Domestic Workers' Association



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Michael Kerr, Coordinateur  
Colour of Poverty/Colour of Change Network

Cheryl Milne, Chef de la direction  
David Asper Centre for Constitutional Rights

Debbie Douglas, Chef de la direction  
Ontario Council of Agencies Serving Immigrants

Nicole Pietsch, Directrice générale  
Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC)

Ann Batisse, Directrice Générale  
Temiskaming Native Women's Support Group

Vrinda Narain, Membre, comité exécutif  
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (CCFSA), Montreal

Lana Robinson, Greffier  
Canadian Friends Service Committee (Quakers)

Kenneth Hale, Directeur des services juridiques  
Centre ontarien de défense des droits des locataires

Cindy Hanson, Présidente  
Institut canadien de recherches sur les femmes

Mary Marrone, Directrice des services juridiques et promotion des droits  
Centre d'action pour la sécurité du revenu



National Association of Women and the Law / L'Association nationale Femmes et Droit

[www.nawl.ca](http://www.nawl.ca) / [www.anfd.ca](http://www.anfd.ca)

rue 2339 Ogilvie Road – PO Box 46008

Gloucester, ON

K1J 9M7

Aleem Bharmal, Directeur général  
Community Legal Assistance Society

Evelyn Calugay, Coordinatrice  
PINAY

Vincent Greason, Coordonnateur  
Table ronde des OVEP de l'Outaouais (TROVEPO)

c.c. l'honorable Jody Wilson-Raybould ; l'honorable Carolyn Bennett ; le très honorable Justin Trudeau